

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

MERCREDI 20 FEVRIER 1980 - No 34 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Contre la loi Bonnet

UN MOUVEMENT D'AMPLEUR DANS DES UNIVERSITES

- Nantes : semaine décisive pour les étudiants et les lycéens
- Angers : occupation de la faculté depuis près d'une semaine
- Amiens : 400 étudiants dans la rue contre la circulaire Bonnet

Plusieurs mouvements se développent actuellement dans la jeunesse scolarisée.

Dans plusieurs universités (Nantes, Angers, Rouen), la lutte s'est engagée contre les expulsions d'étudiants étrangers consécutives aux lois sclérotées anti-immigrées. Des points ont été marqués et le mouvement semble en possibilité d'extension. Une coordination a rassemblé le week-end dernier les représentants de plusieurs universités pour définir des perspectives d'ensemble et lancer un appel. Une nouvelle réunion a été fixée pour le 1er mars à Rouen.

De leur côté, les lycéens poursuivent leur mouvement contre la réforme Beullac malgré la coupure des vacances scolaires. Ceux de Nantes se réunissent lundi pour définir des actions.

Par ailleurs, un mouvement de protestation commence à se dessiner parmi ceux que l'on appelle les pions. En effet, l'Education nationale voudrait purement et simplement supprimer leurs postes et les remplacer par des personnels répressifs.

A travers tous ces mouvements, transparait un mécontentement très profond parmi les jeunes face à l'avenir qui leur est réservé, une remise en cause des conditions qui sont les leurs, de la place qui leur est faite dans cette société.

Ces différents mouvements, au-delà des justes revendications sur lesquelles ils se fondent sont porteurs de cette révolte plus profonde contre le capitalisme.

Lire page 3



Les étudiants d'Amiens dans la rue.

Un jeune immigré assassiné à Vitry d'une balle de 22 long rifle dans la tête

L'affaire s'est produite samedi dernier. Elle n'a été largement connue que dans la journée de lundi.

Samedi donc, comme il le fait souvent, Kader Laireche retrouve ses copains dans un couloir d'immeuble de la cité des Montagnards, située allée Jean Couzy à Vitry (région parisienne). Les discussions sont évidemment bruyantes. Un voisin sort de chez lui et une altercation s'en suit avec les jeunes. Quelques instants plus tard, le gardien prévenu par la

femme du voisin sort de chez lui avec sa 22 long rifle à lunette. Il ajuste la tête de Kader et l'abat.

Dans le quartier populaire, où les familles immigrées sont très nombreuses, la colère est grande et le lien a été immédiatement fait avec les campagnes d'intoxication et d'incitation à la haine développée à intervalles réguliers, et sous diverses formes par ce qu'on appelle les grands moyens d'information.

Cet assassinat a révolté d'autant plus que

c'est le deuxième qui se produit en quinze jours dans la Val-de-Marne. Un autre jeune immigré de 17 ans, Abdelkader Ghin a été tué par un flic alors qu'il était à genoux, il y a quelques jours à Valenton.

Une mobilisation a commencé à s'effectuer dans ce quartier de Vitry. Déjà, de nombreuses associations ont annoncé leur intention d'y prendre part.

Lire notre éditorial page 3

Affrontements de plus en plus durs à Plogoff

Comme ils le font chaque soir, les habitants de Plogoff et des environs «raccornent» les flics à coups de pierres et autres projectiles lorsqu'arrive l'heure de clôture de «l'enquête d'utilité publique».

Lundi soir cependant, les affrontements ont été nettement plus durs. Pour la première fois les flics ont chargé. Il semble qu'un jeune ait été interpellé.

Par ailleurs, une radio a été installée à la mairie de Plogoff avec l'aide de Radio 93. On peut capter ses émissions dans un rayon de 10 km.

Lire page 7

Turquie : l'armée s'impatiente

Lire page 6

La quinzaine d'action de la CGT a commencé lundi

Lire page 5

Furtif coup de projecteur sur le personnel politique

Lire page 4

Un aspect du redéploiement militaire américain

La mise sur pied de la « force d'intervention rapide »

Par Grégoire CARRAT

1 800 fusiliers marins américains arriveront en mer d'Oman, dans la région du Golfe, le mois prochain après le stage d'entraînement qu'ils effectuent actuellement dans la base militaire américaine géante de Subic Bay, aux Philippines, qui assure pour la marine de guerre américaine un rôle complémentaire de celui de la base de Diego Garcia, au cœur de l'océan Indien. C'est la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale qu'une force amphibie est ainsi acheminée dans la région du Golfe. Ces fusiliers marins vont rejoindre les forces navales américaines qui croisent en mer d'Oman depuis quelques temps.

Alors que les troupes soviétiques sont aujourd'hui à moins de

500 kilomètres du Golfe, les mesures prises par les États-Unis ne sont pas une simple réponse à l'invasion de l'Afghanistan. Elles s'inscrivent dans une réévaluation de la politique américaine qui a été amorcée dès avant. Ainsi en est-il de la force américaine d'intervention rapide dont le projet a été révélé dès le début de l'année 1979, et qui va voir progressivement le jour. Sa mise sur pied témoigne de la partie de « bars de fer » dans laquelle sont engagées les deux super-puissances et elle constitue, au même titre que le déploiement du dispositif soviétique, une grave menace pour les peuples et les pays de la région.

«Nimitz» porteur de 80 avions, accompagné de deux croiseurs a quitté la Méditerranée, fin décembre pour la mer d'Oman où il est arrivé pour relayer le «Kitty Hawk».

Le 22 janvier 1980, le Pentagone a annoncé que des missions de reconnaissance à l'aide de B-52 avaient été effectuées dans la région du Golfe. «Les capacités d'intervention à longue distance du B-52 sont une image de la capacité effective des USA de déployer leur puissance à l'échelle mondiale», affirme la communiqué.

PROJETS US ET RETICENCES

Du déploiement militaire américain ressortent plusieurs choses. Tout d'abord que les Américains ont l'intention d'utiliser la force militaire dans le Golfe et qu'ils se dotent de moyens considérables pour y parvenir, en accélérant tout leur programme militaire en ce domaine. Ensuite qu'ils disposent d'un potentiel considérable, mais qu'apparemment une partie de leurs projets ne seront opérationnels, que d'ici un ou deux ans, alors que le dispositif militaire soviétique autour de l'Iran comprendrait 120 000 hommes et 800 avions de combat. Par conséquent les États-Unis paraissent s'apprêter à prendre des mesures complémentaires. Des discussions ont été entreprises avec le gouvernement allemand pour que puissent être éventuellement et provisoirement prélevées des unités parmi les forces stationnées en Allemagne de l'Ouest en vue d'opérations dans le Golfe et la région. Des discussions exploratoires, on l'a vu, ont été également conduites, en Oman, en Somalie et au Kenya — certaines ont abouti — pour que soit autorisé le stationnement d'unités de l'armée américaine. Enfin, des contacts sont pris pour que les manœuvres communes soient effectuées entre des armées locales et l'armée américaine pour laquelle est envisagée la création d'un commandement pour le Moyen Orient.

Mais si l'Égypte et Israël vont au devant des désirs US, dans d'autres pays, notamment en Arabie Saoudite, en Somalie, au Pakistan, en Iran à des degrés divers, les projets américains se heurtent à d'importantes réticences ; liées en particulier à l'hostilité qu'inspire la politique des USA au Moyen Orient et leurs ambitions de renforcer leur contrôle sur la région. A cet égard, les propos que vient de tenir l'envoyé de la Maison Blanche, Mac Henry, au cours d'une tournée d'«explications» au Proche Orient sont significatifs. A l'issue de ses entretiens avec les dirigeants du Koweït, il a indiqué qu'il avait eu le sentiment qu'«aucun des États du Golfe ne désirent entretenir sur son territoire de bases militaires ou y tolérer la présence des super-puissances».

C'est dès le début de l'année 1979 que le secrétaire d'État américain à la Défense, Brown, a fait sienne une idée énoncée par le général Haig en 1976 alors que celui-ci était commandant en chef de l'Otan : la constitution d'une force d'intervention dans le tiers monde, généralement baptisée «force d'intervention rapide» ou encore «force unilatérale».

LA COMPOSITION DE LA FORCE D'INTERVENTION

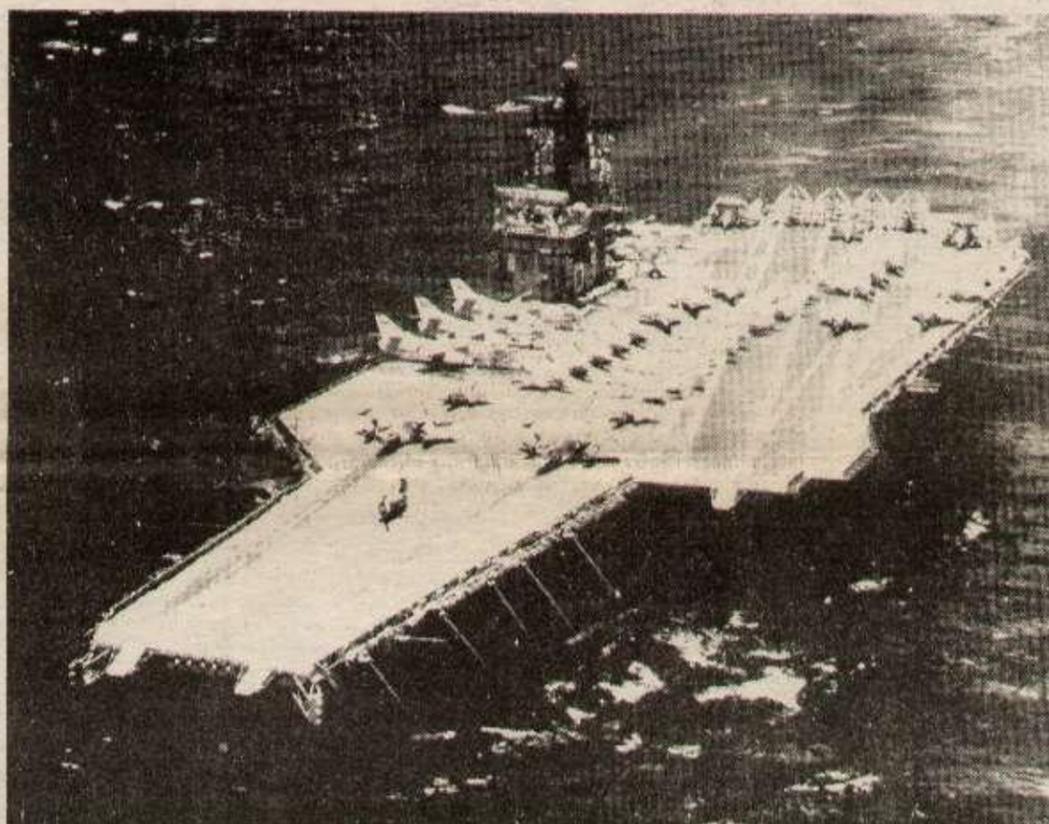
Le budget US de 1981 comprendra pour la première fois des fonds destinés à ce corps. Le général Kelly, chef des «marines» a été nommé à Noël chef du commandement unifié de ces troupes. Selon la définition que Brown en a donné, il ne s'agit pas d'un corps spécial, mais d'un corps puisé dans des unités différentes, en quantité adéquate selon les besoins d'intervention.

Le commandement de ce corps restant permanent, une forme d'intervention souple et rapide serait donc possible. Ces unités seraient puisées dans les unités d'actives non prévues comme réserve pour l'Europe, c'est-à-dire immédiatement disponibles. Dans l'armée de terre, où 800 000 hommes reçoivent chaque année un entraînement qui les préparerait à de telles missions, on considère que trois divisions sont disponibles pour cela ; soit un effectif de 100 à 110 000 hommes. En particulier la 82e division aéroportée a été semble-t-il entièrement affectée à ce corps. Par ailleurs, des unités de marines et des unités de fusiliers marins ont été désignées pour y participer.

Au début du mois de décembre, le général Kelly, alors chef des marines, affirma que le corps des marines pourrait mettre, en 1985, 45 000 hommes à la disposition du corps d'intervention, et 16 500 dès 1983 avec une capacité d'intervention autonome de 70 jours si les navires d'intendance affectés à cette mission les précèdent.

A LA RECHERCHE DE PORTS DE MOUILLAGE...

Ces troupes seront basées en permanence aux États-Unis, mais leur équipement (blindés, obusiers, matériel lourd) sera en permanence embarqué à bord de 15 navires spécialement équipés répartis en quatre ou cinq flotilles qui doivent mouiller dans les ports de pays riverains. Les installations pressenties pour le faire sont Berbera et Mogadiscio en



Le porte-avions Kitty Hawk, basé aux Philippines, avait gagné la mer d'Oman au mois de décembre.

Somalie. Bien que les États-Unis affirment que la possibilité existe, un journal séoudien a publié les propos d'un officier saoudien selon lequel «la Somalie ne permettra en aucune circonstance que son territoire soit utilisé comme base pour une puissance étrangère». Au Kenya, la base aéronavale de Mombasa a été pressentie, la réponse kenyenne aurait été favorable, des discussions pratiques auraient été entreprises avec le gouvernement kenyan et le gouvernement anglais, qui avait édifié les installations. Il en est de même pour la base de Massirah en Oman. En principe, ces flotilles devraient être mouillées aux points stratégiques du globe, aujourd'hui la région du Golfe. Les deux premiers navires composant la flotille nécessaire à la mise en œuvre de cette force sortiraient des chantiers en 1983.

...D'ESCALES AERIENNES...

Si la formule ainsi définie évite d'entretenir des troupes dans des bases étrangères, avec les problèmes qui en découlent et permet en même temps une plus grande mobilité, l'un des problèmes majeurs est leur acheminement rapide. Pour ce faire, la construction d'un nouvel avion de type jumbo baptisé CX est en cours de développement, 190 millions de dollars lui étaient ré-

servés dans le budget 1980 et 140 dans le budget 1981. En 1982, la flotille aérienne devrait être prête à conduire en n'importe quel point de la terre jusqu'à 100 000 hommes en un minimum de temps. Mais cela suppose d'avoir des points d'appui. Au début de l'année 1979, une flotille aérienne de F-15 a expérimenté la route vers l'Arabie Saoudite en passant par Subic Bay, la grande base US des Philippines, et Diego Garcia, l'île base US au milieu de l'océan Indien. Au mois de juin 1979, les USA et le Portugal ont renouvelé les accords sur l'utilisation par les Américains de la base de Lajes aux Açores, qui permet de rejoindre le Golfe par l'Atlantique.

...ET DE POINTS D'ARRIVEE

En ce qui concerne les points d'arrivée, ceux-ci par définition sont impénétrables.

Cependant, outre les bases déjà citées, les États-Unis ont l'utilisation de la base de Jufair à Bahrein, où mouille une force permanente de cinq navires. Ils peuvent disposer de bases en Israël et en Égypte. En Arabie Saoudite, une unité du Génie de l'US Army est en train de construire des installations militaires d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. Des possibilités sont explorées en Jordanie, au Soudan par des millions répétées

sans qu'aucun accord ait été clairement établi.

Du point de vue de la force navale permanente, des propositions ont été faites en avril 1979 par l'amiral Zumwalt. Il s'agirait de créer une force permanente autour de porte-avions, de renforcer de trois à cinq le nombre des navires présents à Jufair, d'obtenir des facilités supplémentaires dans les pays riverains du Golfe et de l'océan Indien pour le ravitaillement des patrouilleurs à partir des porte-avions et de Diego Garcia. Il s'agirait enfin de renforcer la base de Diego-Garcia, notamment en la dotant de navires ateliers.

Les principaux points de ces propositions ont été mis en œuvre au cours de l'année 1979, notamment à partir du 4 novembre.

Les mesures prises sont allées de pair avec les menaces américaines proclamées, d'un éventuel recours à la force contre le peuple iranien. En particulier le porte-avions «Kitty Hawk» basé aux Philippines a rejoint le 4 décembre le Midway, également de la VIIe flotte, dans la mer d'Oman constituant une force de 16 navires ; les missions du Pacifique étant assurées dès lors par les navires de la troisième flotte basée à proximité des côtes américaines. Le porte-avions

Un mouvement d'ampleur dans des universités

Semaine décisive pour les étudiants et les lycéens nantais

Forts de deux manifestations massives qui ont marqué la semaine précédente, étudiants et lycéens nantais ont occupé ces derniers jours à définir les modalités de la poursuite du mouvement. Il faut noter que dès lundi, l'UNEF (renouveau) annonçait ouvertement la couleur en distribuant un tract appelant explicitement à « poursuivre la lutte sous d'autres formes ». « Trop de revendications pour un seul mouvement, pas assez d'organisation », bref autant de mauvais arguments pour tenter de justifier la reprise. Et pourtant, le mouvement est loin de s'effriter. A cause de la proximité des vacances (fin de la semaine dans l'académie), étudiants, surveillants (MI et SE), et lycéens se sont employés à mettre les bouchées doubles et voir loin.

Lundi soir, ce sont les lycéens, les étudiants, MI, SE, qui se réunissent pour définir les actions. L'accueil de Beullac qui vient jeudi à Guérande, a doré et déjà été décidé et programmé. A cet effet, des grèves ont été prévues. Enfin, pendant le week-end, ce sont les étudiants qui ont défini des perspectives. Réunis à Angers, avec les facultés en grève d'Angers, d'Amiens et de Rouen, et avec la présence du comité de défense des étudiants de Brest, et du collectif anti-expulsion de Poitiers, une journée régionale contre les lois racistes a été fixée pour la journée de vendredi. Destinée à regrouper massivement la jeunesse contre les expulsions, cette jour-

née sera destinée à unir et faire participer tous ceux et plus particulièrement les travailleurs qui veulent lutter contre les décrets anti-immigrés.

Car, du côté du pouvoir, il faut bien admettre les faits : l'intransigeance, semble être de rigueur ; une nouvelle délégation syndicale et étudiante s'étant de nouveau heurtée lundi à un mur lorsqu'il s'est agi d'obtenir la certitude qu'aucune expulsion d'étudiant n'aurait lieu.

Parce qu'il s'agit là d'une attitude concertée du pouvoir, au niveau national, la coordination tenue à Angers samedi, a lancé un appel national aux étudiants, mais aussi plus largement aux organisations syndicales, démocratiques et ouvrières pour que le mouvement de lutte s'élargisse et que toutes les forces susceptibles d'être unies puissent ensemble contre l'entreprise de division organisée par la bourgeoisie. La circulation et l'ampleur que cet appel peut recueillir

ainsi que le succès de la journée régionale de vendredi, sont aujourd'hui attendus avec impatience par les étudiants nantais, car

c'est de l'élargissement du mouvement que dépend aujourd'hui la victoire.

Correspondant NANTES

Appel de la coordination de Nantes

« Angers, Tolbiac, Nantes et Rouen, aujourd'hui dans toutes ces facultés, des étudiants se sont mobilisés contre les tentatives d'expulsion des étudiants étrangers... Mais nous le savons, derrière ces cas individuels, ce sont les débuts de l'application de la circulaire Bonnet qui restreint l'inscription des étudiants étrangers et qui veut en fait les expulser massivement. Nous, facultés de Nantes, Amiens, Rouen, en grève, appelons tous les étudiants, toutes les organisations syndicales, ouvrières, démocratiques, à soutenir notre lutte et à tout faire pour que celle-ci ne reste pas isolée. Il faut une mobilisation nationale, il faut tous ensemble nous organiser pour exiger :

- aucune expulsion, aucune sanction,
- abrogation de la circulaire Bonnet,
- abrogation du décret du 31 décembre.

Nous appelons donc tous les étudiants à reprendre cet appel ; à s'organiser pour envoyer des délégations à une coordination nationale qui se tiendra à Rouen le 1er mars 1980. Cette coordination se tiendra pour discuter des initiatives nationales pour développer notre combat. »

Angers : occupation de la fac de lettres depuis près d'une semaine

Depuis jeudi dernier, des étudiants occupent la fac de lettres, cherchant à faire pression sur le préfet pour qu'il annule la procédure d'expulsion contre l'un des

deux marocains. Des étudiants se sont aussi activés à préparer des forums préparés sur panneaux, exposés dans la ville. Jeudi après-midi, ceux-ci ont fait

une diffusion de tracts, avec déploiement de banderole, sur le pont suspendu pour piétons de la rocade d'Angers. Ils ont essayé de faire connaître plus largement leur action. Vendredi était organisé un sit-in devant la préfecture.

Ces actions intéressantes devaient permettre d'orienter le mouvement dans une nouvelle phase pour mobiliser plus largement les étudiants qu'à l'heure actuelle ; mais cela ne saurait suffire.

La coordination régionale qui a eu lieu ce dernier week-end à Angers, et qui rassemblait des villes de toute la France, (Amiens, Rouen, Paris, Brest, Poitiers) a débattu de la riposte contre les expulsions. Une coordination nationale doit se dérouler à Rouen le 1er mars. C'est une proposition intéressante qui permettrait de rallier beaucoup plus d'étudiants dans le mouvement, en considérant que sur Angers, les étudiants se sentiraient moins isolés ; d'autre part, cette coordination a décidé de manifestations vendredi dans toutes les villes de l'Ouest (Nantes et Angers) avec la participation des organisations syndicales.

Corresp. ANGERS

Amiens : 400 étudiants dans la rue contre la circulaire Bonnet

« Il y a longtemps que les jeunes n'avaient pas rencontré une telle répression », disait-on à Amiens, la semaine dernière, après la manifestation étudiante contre l'expulsion d'un étudiant ivoirien, Désiré K... Cinq interpellations, coups de matraque, telle a été la réponse des flics aux étudiants qui voulaient emprunter la rue de la République pour crier leurs mots d'ordre : « On veut nos cartes de séjour », « Pas une seule expulsions », « Français-Immigrés, solidarité ». De nombreux étudiants étrangers n'avaient pas craint de participer à la manifestation « à visage découvert », pour affirmer malgré les risques leur solidarité avec Désiré, et leur refus de la circulaire Bonnet.



Editorial

Mourir à 15 ans, à Vitry

Kader Laireche avait 15 ans. Il habitait à la cité des Montagnards à Vitry. Il est mort samedi soir. Assassiné d'une balle de 22 long rifle dans la tête.

Autre particularité, il est le deuxième jeune arabe abattu dans le Val-de-Marne en 15 jours.

L'autre s'appelait Abdelkader Ghirin, il avait 17 ans. Il a été tué à Valenton par un flic.

On se perdait en conjectures dans la presse mardi matin. Pourquoi un tel drame ? S'interrogeait-on. Car enfin, qu'avait-il fait Kader de si grave pour mourir d'une balle en pleine tête ? Peu de choses ; ce que font tous les jeunes dans les cités de béton inhumaines qui ceinturent Paris. Un peu de chahut, du bruit dans les entrées d'immeubles ; on charrie un peu tel ou tel locataire ronchon... que faire d'autre quand on a 15 ou 18 ans à Sarcelles, à Bobigny, à Créteil, à Vitry ? Dans ces cités où la bourgeoisie parque les travailleurs après les avoir expulsés de la capitale, la vie n'est drôle pour personne ; encore moins pour les jeunes : ennui, chômage, béton, l'atmosphère étouffante des cités-ghettos de banlieue. Pas d'activités, pas de cinéma, même pas une salle de réunion, pas d'argent...

Kader retrouvait ses copains dans le couloir du 8. C'est là que le « gardien-justicier » l'a abattu, froidement, à 30 mètres.

Ils en ont eux des éléments de réponse aux questions posées, ses copains. « Depuis qu'il avait regardé les dossiers de l'écran, il se prenait pour Charles Bronson » disent-ils. Les campagnes sur « l'insécurité » qui se réactivent par période sont souvent centrées sur ces cités de banlieue. L'on y décrit un univers où l'honnête citoyen serait sans cesse attaqué, volé, frappé, où chaque jeune — surtout s'il a le teint basané — est un gangster. La psychose est entretenue délibérément par le pouvoir comme un moyen de division pour dresser les gens contre les jeunes et les immigrés. Il y a quelques temps, *France-Soir* faisait ses manchettes sur « les loubards » de la cité des Montagnards de Vitry. Aujourd'hui Kader est mort. Après beaucoup d'autres.

Les mises en garde vertueuses du ministre de la police Bonnet à la télévision à propos de « l'autodéfense » ont quelque chose de révoltant dans leur hypocrisie. Les mêmes encouragent les campagnes de haine contre les jeunes et les immigrés, l'hystérie quotidienne de *France-Soir*, du *Parisien Libéré* et de quelques autres.

Le nouvel assassinat de Vitry a soulevé une profonde révolte dans le quartier populaire des Montagnards. Des habitants du quartier nombreux veulent faire quelque chose ; ils en ont assez. Des associations ont commencé à se mobiliser. L'insécurité, elle est du côté du pouvoir, du côté des assassins qu'il fabrique.

Gérard PRIVAT

Corse : mairies occupées

Lundi matin, des dizaines de personnes ont occupé pacifiquement les mairies de San Gavino Di Fiumorbo et d'Isolaccio. Elles ont demandé la libération des patriotes corse emprisonnés après les événements de Bastelica et d'Ajaccio.

Parallèlement, l'« Unione di u Populu Corsu » (UPC) lance une campagne de télégramme pour obtenir la libération des emprisonnés. Des réunions publiques vont avoir lieu à ce sujet, en Corse et sur le continent.

Les Neuf de la CEE à Rome

Ce mardi a lieu à Rome la réunion des ministres des Affaires étrangères des neuf pays de la communauté européenne. De cette réunion dite de « coopération politique » devrait sortir une déclaration commune sur la situation internationale, sans doute similaire à celle de Giscard-Schmidt. Les questions économiques, les Jeux de Moscou, sont également à l'ordre du jour.

politique

Le 23 mars dernier, des vigiles en «mission spéciale» payés pour casser

«Les vigiles de la Seine et la Vigilante réunie», tel est le nom de la société de gardiennage mise en cause par *L'Humanité* (18/2/80) pour avoir loué les services de ses «gros bras» lors de la manifestation des sidérurgistes du 23 mars dernier à Paris. «La Vigilante» aurait ce jour-là, fournit un contingent d'agents provocateurs et de «casseurs», recrutés parmi ses employés et placés sous la direction d'un certain Simonot présenté comme le bras droit du directeur de ladite société. Ce groupe aurait été particulièrement actif dans les incidents qui se déclenchèrent Place de l'Opéra, à l'heure où la tête de la manifestation amorçait sa dispersion. Selon le témoignage d'un des participants au commando de «la Vigilante», cité par *L'Humanité*, la «mission spéciale» (payée au tarif de 500 F la journée en plus du fixe) était on ne peut plus claire : «Le 23, officiellement, il y avait deux agents de la Vigilante chargés de protéger le magasin Lancel Place de l'Opéra. En réalité, nous étions une vingtaine, signe de reconnaissance : une tête d'épingle de couleur fichée au col du blouson. Un seul ordre : casser». Après les incidents de l'Opéra dont l'informateur soutient qu'ils se firent en collusion ouverte avec la police, celui-ci raconte : «Ensuite on s'est replié sur la gare de l'Est où on avait ordre de mettre le feu aux voitures. Puis on est

rentré dans la gare où on a lancé des grenades lacrymogènes».

On se souvient que ce même 23 mars un certain nombre de policiers en civil (blousons, jeans, basket) se virent confier des missions au moins aussi troubles. Un certain Gérard Le Xuan, policier de son état, avait ainsi été «arrêté» par le service d'ordre de la CGT, alors qu'il lançait des projectiles métalliques sur ses collègues en uniforme.

On se souvient également que «l'émotion» provoquée par les cassages de vitrines et les incendies de voitures avait servi à alimenter une campagne contre le droit de manifestation dont le gouvernement de Bonnet furent les chefs d'orchestre. Ces nouvelles révélations concernant l'utilisation des vigiles (commandités par qui ?) incitent à renouveler les questions sur les responsabilités du pouvoir dans toute cette affaire.

Ce n'est manifestement pas l'avis du ministre de l'Intérieur dont les services faisaient savoir le 18 février que ces révélations ne donneraient lieu à aucun commentaires. Il paraît que Bonnet a déjà tout dit sur le 23 mars...

P.M.

La CEE consomme toujours plus de pétrole

Les proclamations sur les économies d'énergie s'accordent mal avec la réalité. Le bulletin statistique que vient de publier la CEE fait état d'une augmentation moyenne de 2,3 % des importations de pétrole pour l'année 1979. Soit un volume global de 486,3 millions de tonnes.

Ce taux d'augmentation moyen cache des différences notables selon les pays. Ainsi la Grande-Bretagne a pu diminuer de 12,7 % ses achats à l'étranger grâce au développement de l'extraction en mer du Nord ; tandis que pour les huit autres pays membres de la CEE, on enregistre des augmenta-

tions : Les plus fortes sont le fait de la RFA, 7,4 % et de la France, 7,9 % (et même 8,13 % si l'on en croit les chiffres fournis par les douanes françaises).

Il ressort également de ces statistiques que c'est en France que les prix hors taxe des produits pétroliers raffinés sont les plus bas (alors que le prix à la pompe est parmi les plus élevés).

On est loin encore des résolutions, dont le gouvernement français en particulier s'est fait le défenseur, visant à réduire la boulimie énergétique des pays industrialisés

L'enquête du Point sur les hommes politiques et l'argent

Furtif coup de projecteur sur le personnel politique



Les jeunes députés UDF sortant de l'Élysée : une nouvelle race de politiciens.

« Voyez donc ces hommes politiques (...) qui pour aller au Parlement, au peuple, font du boniment. « J vous promets les retraites ouvrières ! J vous promets la fin d vos misères »... Ils se votent, d'abord et comment, pour eux-mêmes 41 francs ! »... Vieux refrain anarchiste, qui reflète un sentiment largement répandu : les politiciens qui sont là-bas, au Parlement, ou là-haut, dans les ministères, s'en mettent plein les poches...

En publiant les résultats de son enquête sur « Les hom-

mes politiques et l'argent », l'hebdomadaire *Le Point* contribue cette semaine à lever un coin du voile sur ce profond mystère que constitue les ressources des politiciens. Un coin seulement, car sur les 89 « personnalités » interrogées par *Le Point*, seules quinze ont daigné répondre. Preuve s'il en est de la fatuité des propos sur la « nécessaire transparence » ou sur la « moralisation » de la vie politique bourgeoise.

Au vu des réponses publiées, une première constatation s'impose. De par leurs revenus (aussi), les hommes politiques sont bien loin des préoccupations qui traversent les familles populaires.

Après déduction des cotisations de Sécurité sociale, le salaire d'un député se situe aux alentours de 18 500 F, dont la moitié n'est pas imposable. Un secrétaire d'Etat « monte » à 23 100 F, un ministre à 26 500 F. Quant à Barre, premier ministre, il émerge du budget de l'Etat pour la coquette somme de 34 400 F, mensuel, bien sûr... Ces chiffres ne donnent évidemment pas le revenu des hommes politiques de haut niveau. Dans certains cas, ils se cumulent avec d'autres ressources et dans d'autres cas, ils sont à corriger en fonction des cotisations ou du système de financement divers des partis.

RESSOURCES ANNEXES

Les réponses fournies au *Point* donnent une idée de ce que peuvent être ces ressources « annexes ». Ainsi Messmer touche-t-il une retraite pour avoir été, en d'autres temps, « gouverneur de la France d'Outre-mer » : 155 000 F par an. Ainsi, Mauroy touche-t-il des « indemnités » dues à ses différentes fonctions dans le Nord (maire de

Lille, président du Conseil général, etc.) : 65 000 F. Ainsi, Mitterrand touche-t-il de substantiels droits d'auteur : 245 000 F en 1978. Comme on pouvait s'y attendre, aucune des personnalités ayant répondu au questionnaire n'a fait état d'autres ressources, provenant par exemple, de participations à diverses sociétés privées.

Ces revenus là existent pourtant, comme le prouve le contenu de la feuille d'impôt de Giscard qu'avait publiée le *Canard Enchaîné* en juin 1979, sans être aucunement démenti : à ses 342 098 F de revenus en salaire et avantages, Giscard ajoutait 180 565 F de revenus immobiliers, 303 806 F de revenus fonciers, et 181 962 F provenant des investissements en actions pour l'année 1978.

On le voit, les hommes politiques ont les moyens d'une grande aisance financière, c'est le moins que l'on puisse dire. Pour autant, leurs revenus sont loin d'atteindre les sommets. Dans la société d'aujourd'hui, un ministre gagne moins qu'un PDG, et les ressources d'un Mitterrand apparaissent comme dérisoires au regard de celles d'un Empain ou d'un Dassault. Globalement, et dans la mesure où une moyenne est concevable, un homme politique se situe, de par ses revenus, au niveau d'un cadre supérieur d'une grande entreprise en expansion.

JEUNES LOUPS

C'est peut-être là l'enseignement principal de l'enquête du *Point*. Le profil du personnel politique de la bourgeoisie s'est modifié. Le temps n'est plus — à quelques exceptions près — ou propriétaires terriens ou patrons, déjà nantis, s'aventureraient progressivement dans « la politique », en conquérant d'abord un fief électoral avant de gravir un à un les échelons menant à l'Assemblée, et, parfois, au gouvernement. Aujourd'hui, on constate bien souvent un mouvement différent : les états-majors des partis recrutent dans les « grandes écoles », l'ENA par exemple, et offrent après une consécration électorale à ceux qui sont déjà leurs dirigeants. Ce phénomène, tout à fait net au PS, se retrouve au RPR, avec la nouvelle équipe mise en place par Chirac au lendemain des européennes, et même à l'UDF, avec la « nouvelle vague » de députés apparus en mars 1978. Zélés défenseurs de la bourgeoisie, tous ces jeunes loups n'en sont pas pour autant les détenteurs de l'argent.

Cette évolution se retrouve évidemment quand il est question des revenus des hommes politiques.

DES RESSOURCES POUR LEURS PARTIS

On ne peut cependant établir une trop nette distinction entre les hommes et leur parti. De ce point de vue, l'enquête du *Point* ouvre quelques pistes. L'accession à la représentation parlementaire (accession explicable pour une large part par l'argent) donne en effet aux hommes, mais aussi aux

partis, des moyens considérables.

D'abord, l'indemnité parlementaire est suffisamment coquette pour permettre aux députés de verser à leur parti d'importantes cotisations, 700 à 800 F mensuels pour un député UDF (ce qui s'explique par le fait qu'étant au pouvoir, l'UDF dispose d'autres ressources), 1 000 F pour le RPR, et de 3 500 à 4 500 F pour le PS. Quant au PCF, on sait qu'il perçoit la totalité de l'indemnité de ces députés, avant de leur reverser un salaire d'environ 5 600 F par mois. Ensuite, chaque député dispose d'une « subvention de secrétariat », de l'ordre de 8 000 F par mois. Enfin, chaque député dispose de 11 600 F, pour s'assurer la collaboration d'un ou plusieurs secrétaires. Ceux-ci assument dans la quasi-totalité des cas des fonctions non-uniquement parlementaires. Par le seul cumul de ces ressources, on peut estimer que les députés PS apportent ainsi à leur parti 250 millions de francs anciens chaque mois...

Des hommes politiques qui disposent de revenus les situant très loin des préoccupations des familles populaires sans pour cela qu'ils se confondent avec les grands détenteurs du capital, des partis qui eux, disposent de moyens considérables de par le jeu de l'institution parlementaire, voilà les résultats de l'enquête du *Point*. Un coup de projecteur, furtif, mais qui a le mérite d'exister, sur le personnel politique de la bourgeoisie.

Nicolas DUVALLOIS

ATTENTION

NOUVEAU

COMPTE BANCAIRE

Tous les chèques doivent être libellés ainsi :

AUJOURD'HUI PRESSE
Société Générale
200 208 66

Attention : les chèques ne doivent plus être libellés « Quotidien du Peuple ».

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat
Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19

Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

La quinzaine d'action décidée de manière séparée par la CGT a officiellement commencé lundi. De nombreuses questions se trouvent soulevées par cette initiative alors que la polémique inter-confédérale se poursuit et gagne même en intensité.

Confrontée à la difficile situation créée par l'agression soviétique en Afghanistan la majorité de la direction confédérale de la CGT (1) n'a pas tardé à réagir. C'est une contre-offensive bien organisée, où l'on retrouve à peu près partout les mêmes arguments et les mêmes schémas. Elle est orientée en deux directions et vise deux facettes d'un même objectif : faire taire les protestations internes et opérer une diversion publique pour essayer d'escamoter les « problèmes internationaux » et surtout la question épineuse de l'Afghanistan.

C'est dans ce cadre que se situe la quinzaine d'action dans laquelle par ailleurs sont mis en avant les légitimes revendications des travailleurs.

« Il y a beaucoup à faire dans notre pays » soulignait Georges Séguy dans son intervention à la rencontre nationale des Unions locales de la CGT tenue vendredi et samedi dernier à Saint-Denis. Et de rappeler les nombreuses agressions dont sont victimes les travailleurs et les militants syndicaux : baisse continue du pouvoir d'achat, chômage en hausse, flambée des prix, dégradation des conditions de vie et de travail, attaques incessantes contre les libertés syndicales et démocratiques les plus élémentaires... Le constat est rigoureusement exact ; les motifs de mécontentement ne manquent pas, les raisons de lutter sont nombreuses. On peut facilement s'accorder avec le secrétaire général de la CGT sur ce point. Encore que la description de la dure réalité que doivent affronter les travailleurs chaque jour dans cette société d'opres-

sion et de misère ne définit pas par elle-même les moyens de s'y opposer efficacement. De ce point de vue, la quinzaine décidée par la CGT — même en la considérant comme un début, une première initiative — est surtout marquée par un grand flou dans la perspective et une généralité extrême dans les mots d'ordre. Le souci de « ne pas imposer d'en haut » ne peut servir ici d'explication valable. En tout état de cause, cette quinzaine comporte un aspect directement politique qui s'inscrit de manière importante dans la contre-offensive impulsée par la direction confédérale de la CGT.

VOUS AVEZ DIT DIVERSION...

Si l'on en croit les instances dirigeantes de la CGT, il y aurait actuellement en France une énorme cam-

La direction de la CGT et la pratique de l'esquive

La quinzaine d'action lancée lundi ne peut servir à faire oublier l'attitude de la direction CGT à propos de l'Afghanistan

pagne anti-PCF et anti-CGT à propos de « la situation internationale et des événements d'Afghanistan ». Et d'amalgamer pêle-mêle le pouvoir giscardien, le PS, la FEN, FO, la CFDT... Selon les déjoueurs de complot, la ligne de partage serait relativement simple à tracer : d'un côté ceux qui ne veulent pas de la lutte, qui pactise avec Giscard et, parmi eux, beaucoup dénoncent l'agression soviétique. De l'autre côté, ceux qui, avec le PCF et la CGT se prononcent pour l'action, l'unité et — directement ou indirectement — soutiennent l'intervention des russes. L'argumentation est grossière et vise un objectif : détourner l'attention portée sur l'ambiguïté des positions et les contradictions survenues dans la CGT en lançant campagne pour l'action et en montrant du doigt « ceux qui refusent d'y participer ». Si ce n'est pas une diversion, il faudrait expliquer ce que c'est !

En tout cas, il est nécessaire de s'y opposer ; et ceci de manière offensive : on nous invite à l'action ? très

bien, d'accord ! Que cela ne nous empêche pas cependant d'exiger que soit prise une position claire de condamnation de l'agression soviétique contre l'Afghanistan. Et de lutter énergiquement pour cela.

OBTENIR LA CONDAMNATION

Car dans le même temps, on ne perd pas son temps dans les structures dirigeantes : les prétextes les plus fallacieux sont rabachés sans cesse pour refuser de condamner l'agression soviétique : « C'est loin... on ne connaît pas tous les enjeux... il ne faut pas se diviser sur cette question lointaine alors que nous avons tant à faire ici... il ne faut pas faire le jeu de ceux qui attaquent la CGT, etc... etc... ». Il y a en ce moment une sorte de mobilisation permanente des permanents qui se déplacent énormément pour « animer le débat sur la situation internationale ». Pour cette intensive mobilisation, un objectif, un seul : la neutralité ; obtenir à tout prix que les organi-

sations de la CGT (fédérations, UD, UL, syndicats, sections) ne prennent pas position sur cette question. Pendant ce temps, on déverse à longueur de rapport de la commission qui est allée sur place ou à pleines colonnes dans la *Vie Ouvrière*, les arguments du PCF pour justifier et soutenir l'intervention soviétique. C'est une certaine conception de la démocratie organisée : officiellement on ne prend pas position mais dans les faits on fait donner le ban et l'arrière-ban pour soutenir le PCF sur cette question. La supercherie est grossière ; nombreux sont les militants de la CGT qui l'ont relevée.

L'enjeu pour la direction du PCF est TRES IMPORTANT. Que l'on imagine une grande partie des organisations de la CGT condamnant publiquement le coup de Kaboul. Les répercussions seraient sans doute énormes. C'est ce qui explique l'ardeur déployée pour obtenir la neutralité. C'est aussi ce qui fixe la tâche pour les travailleurs, pour les militants qui dénoncent l'agression soviétique : se battre pied-à-pied pour obtenir des prises de position publiques, rassemblant largement tous ceux qui refusent de cautionner l'opération camouflage organisée par la direction du PCF à l'intérieur de la CGT.

OUI A L'ACTION

Ainsi, les choses ne se présentent pas exactement comme le prétendent la plus grande partie des dirigeants de la CGT. La vieille combine de l'amalgame doit être fermement combattue. La question est de poser les problèmes sur leurs pieds : oui à l'action pour les libertés démocratiques et

syndicales, pour les revendications des travailleurs. Et d'ailleurs, pas seulement pour une quinzaine avec des « journées par branches et par secteurs » déjà beaucoup trop vues. Oui à une authentique dynamique d'action ; massive, unitaire, efficace ; contre la répression anti-syndicale, contre le chômage, les licenciements, pour l'augmentation du pouvoir d'achat.

Dans le même temps, et tout aussi fermement, NON à l'intervention soviétique en Afghanistan. Retrait immédiat, total et inconditionnel des dizaines de milliers de soldats, des centaines de chars et d'avions, de toutes les forces militaires soviétiques du territoire afghan.

Contrairement à ce que disent les structures de la confédération, ces deux fronts de lutte sont en parfaite coïncidence. Ce sont deux aspects d'un même combat en conformité avec les principes de lutte de classe et de soutien aux peuples et aux pays pour leur indépendance.

Gérard PRIVAT

Communiqués

Les travailleurs immigrés de la confection se battent

... La CFDT qui mène la lutte contre les bas salaires et les mauvaises conditions de travail dans ces professions dénonce cette situation de surexploitation.

Elle apporte tout son soutien aux travailleurs de Turquie en lutte pour leurs droits.

Elle exige :

- la régularisation des situations des travailleurs clandestins de la confection par l'octroi de la carte de séjour et de la carte de travail.
- l'application immédiate des droits et salaires légaux et conventionnels à ces travailleurs ainsi que leur couverture sociale.

Elle appelle l'ensemble des travailleurs concernés à se mobiliser sur ces revendications et à s'organiser syndicalement à la CFDT pour engager une lutte de masse :

- à soutenir les travailleurs en lutte dont certains sont amenés à réagir d'une manière extrême en entamant

une grève de la faim.

Elle appelle la population et plus particulièrement la classe ouvrière française à se sentir solidaire de ces travailleurs et à soutenir leur juste lutte.

Pour sa part, la fédération Hacuitex CFDT demande une entrevue au ministère du Travail et de l'Intérieur, pour obtenir la régularisation de la situation des « sans papiers ».

Elle intervient auprès des chambres patronales de la confection pour l'application des conventions collectives à ces travailleurs.

PARTICIPEZ NOMBREUX AU MEETING POUR LA DEFENSE DES TRAVAILLEURS DE LA CONFECTION

MERCREDI 20 FEVRIER à 20 h 30
Bourse du Travail, 3 rue du Château d'eau, Paris 10e

Non ! Nous ne nous habituerons jamais au chômage

A la télévision, à la radio, le gouvernement annonce « bientôt 2 millions de chômeurs pour 1981 ou 1983 » tout cela dit tranquillement comme si c'était une fatalité alors qu'il en est le premier responsable.

Dans le 11e et le 20e, près de 18 000 chômeurs se pressent aux portes des ANPE du quartier. Non seulement, ils ne trouvent pas d'emploi, mais ils se heurtent à différents obstacles :

- 3 à 6 mois pour toucher les indemnités,
- Multiples démarches administratives,
- Certaines allocations sont arbitraires,
- Les conditions d'accueil sont difficiles pour le personnel des ASSEDIC,
- Risque permanent d'expulsion pour les immigrés,
- Campagne pour le retour massif des femmes à la maison.

Allons-nous tolérer cette situation ?

Plusieurs associations du 11e et du 20e, des chômeurs, confrontés aux problèmes du chômage ont décidé de se regrouper et d'organiser une « Caravane-Chômage ».

Cette caravane a pour but :

- d'informer la population sur la réalité du chômage,
- de rassembler très largement tous ceux et celles qui veulent lutter contre cette situation en engageant des actions efficaces contre les saisies, les expulsions, contre

les coupures de gaz, d'électricité, de téléphone, pour les soins gratuits, pour les transports gratuits, pour l'inscription des femmes au foyer à l'ANPE.

Nous voulons pour toutes et tous un emploi sans déqualification, des conditions de vie décentes pour les chômeurs.

Nous appelons tous les habitants(es) du 11e et 20e, tous les travailleurs(es), femmes au foyer, jeunes des lycées et des CET, chômeurs(es) à rejoindre la « Caravane-Chômage » pour constituer un collectif-chômage.

CARAVANE CHOMAGE, SAMEDI 1e MARS
DEPARTS : 9 H 30 Place Saint-Fargeau. ET 15 H 30
Angle rue Oberkampf, Boulevard Ménilmontant
INFORMATION DEBAT SUR LES DROITS DU
CHOMEUR

A 17 H 30 A L'AGECA, 177 rue de Charonne, 11e

Métro : Alexandre Dumas

Confédération Syndicale du Cadre de Vie 11e, Confédération Générale du Logement 11e, Association Solidarité Travailleurs Immigrés, Union Locale CFDT 20e, Collectif chômage 20e, CFDT ASSEDIC Paris, Vivre dans le quartier 11e, Groupes femmes 11e, 12e.

Mortagne-au-Perche : congrès départemental du SNETP-CGT de l'Orne Condamnation de l'agression soviétique en Afghanistan

Le congrès départemental du SNETP-CGT s'est tenu au LEP de Mortagne-au-Perche le 7 février. Les différentes sections de l'Orne y étaient représentées. Y participait également le secrétaire de l'Union Départementale CGT, le secrétaire régional du SNETP-CGT, ainsi qu'un membre de la direction nationale. L'assemblée s'est prononcée en premier lieu sur l'élection de la direction départementale. Un large débat s'est ensuite engagé sur les séquences éducatives en entreprise, qui a permis de faire apparaître l'échec quasi total des expériences dans les 4 établissements où elles avaient été tentées, et l'opposition d'une grande majorité des collègues de ces syndicats et des autres syndicats (FEN et CFDT).

La deuxième partie du congrès a porté sur les grandes orientations du syndicat, en particulier les prises de position sur les grands événements internationaux récents, et a condamné l'intervention de l'armée soviétique en Afghanistan.

Zimbabwe : après plusieurs tentatives d'assassinat

Robert Mugabe renonce à apparaître dans un meeting

A huit jours des élections, les irrégularités commises contre la ZANU et les tentatives homicides dont sont victimes les dirigeants de cette organisation, prennent l'allure d'un véritable complot visant à priver le principal mouvement de libération du pays des acquis de sa lutte. Dimanche, Robert Mugabe, leader de la ZANU, a dû renoncer à faire une apparition en public à Bulawayo, la seconde ville du pays, sentant sa sécurité menacée. C'est en vain que 35 000 partisans de la ZANU s'étaient réunis dans cette ville. Une nouvelle tentative d'assassinat contre la personne de Mugabe n'est pas à exclure, indiquait dimanche un représentant de l'organisation. Les attentats commis il y a une dizaine de jours contre des églises de Salisbury n'ont pas été commis par la ZANU comme certaines inscriptions laissées sur les lieux voulaient le laisser croire, mais par deux officiers de l'armée rhodésienne, tués par une autre bombe qu'ils s'approprièrent à faire exploser. De l'aveu même, d'un porte-parole de l'armée rhodésienne, ces deux officiers faisaient parti du sinistre régiment des « Selous Scout », corps spécial chargé de la contre-guérilla et du renseignement.

Sahara occidental : un « F5 » marocain abattu

Dans un communiqué publié samedi, le ministère de l'Information de la République Arabe Saoudite Démocratique rend compte d'une attaque qui s'est déroulée le 13 février à Boudjour, à une centaine de kilomètres au sud d'El Ayoun. Les troupes marocaines auraient subi des pertes « considérables », un avion « F-5 » a été abattu et son pilote capturé par l'armée de libération populaire sahraouie.

Cisjordanie : un Palestinien victime de la torture israélienne

Nader El Afouri, jeune palestinien de 23 ans a perdu l'usage de la parole et reste prostré des suites des tortures subies pendant sa détention dans une prison israélienne. C'est dans un état de *mort-vivant* qu'il a été interné à l'hôpital psychiatrique de Bethléem, à sa sortie de prison. Pour protester contre les conditions de détention, les familles des prisonniers ont manifesté à Naplouse, en Cisjordanie. Dans la prison de cette ville, les autorités sionistes avaient utilisé la semaine dernière des gaz lacrymogènes pour mater une révolte des détenus.

Grande-Bretagne : 50ème jour de grève des sidérurgistes

Alors qu'une certaine reprise s'amorçait au début de la semaine dernière dans la sidérurgie privée, le mouvement s'est inversé depuis. A Hadfields, les sidérurgistes ont à nouveau voté la grève, comme les incitaient à le faire 700 de leurs camarades et 300 mineurs venus en renfort pour tenir un piquet de grève devant l'usine. A Brymro, les travailleurs d'une autre aciérie privée qui avaient voté la reprise du travail, ont refusé de se présenter dans leurs ateliers. A la British Steel Corporation, l'entreprise d'Etat, les électriciens et les ouvriers d'entretien ont rejeté l'offre de salaire qui avait été acceptée par leur syndicat au cours des négociations avec la direction. Les sidérurgistes de la BSC, quant à eux, restent sur leur revendication de 20 % d'augmentation, c'est ce qu'ils ont réaffirmé dimanche à la reprise des négociations avec la direction. Les mineurs du Pays de Galles menacent de se joindre à la grève générale prévue dans la sidérurgie.

Chaque jour,
achetez le Quotidien du Peuple
dans le même kiosque

Turquie

L'armée s'impatiente

C'est à grand renfort de répression — 1 500 arrestations jeudi chez les ouvriers des filatures de Tarish, 4 000 samedi dans les quartiers populaires d'Izmir, 50 morts et blessés —

que le calme est revenu en Turquie. Un calme dont chacun se demande s'il ne risque pas de déboucher sur un régime plus « musclé »...

C'est le 25 novembre 1979 que Demirel (droite libérale) était nommé premier ministre, en remplacement de Bülent Ecevit, social-démocrate, incapable de venir à bout des difficultés auxquelles est confronté le pays. Quelques chiffres suffisent à donner une idée de l'ampleur des problèmes : 3 000 morts par assassinats politiques en 2 ans (1978 et 1979), soit une moyenne de 4 par jour (!), un travailleur sur 5 au chômage, une inflation annuelle de 60 %. Rappelons encore le massacre de Kahramanmaraş, il y a à peine plus d'un an, les 23 et 24 décembre 1978, perpétré par les fascistes du MHP : 202 morts en 2 jours !

A la suite de ce massacre, l'Etat de siège avait été décrété dans 13 provinces du pays.

Mais, les attentats politiques ne sont pas le seul fait de l'extrême-droite fasciste. Totalement inféodé à Moscou, installé en Allemagne de l'Est, le TKP (révisionniste) est lui-aussi responsable d'attentats, il encourage la création « d'or-



Un policier blessé au cours des affrontements de samedi

ganisations de guerre » et pousse des groupes gauchistes dans cette logique.

L'IMPASSE

Mais, la nomination de Demirel au poste de premier ministre et les mesures qui ont suivi n'augurent pas

d'un bon avenir : 700 morts par attentats depuis fin novembre, soit une moyenne d'environ 8 morts par jour, une recrudescence de l'activité des partis fascistes, les arrestations massives de la semaine dernière dans les milieux populaires, ainsi que les mesures économiques comme la libération des prix qui a entraîné une augmentation de 800 % (!) pour certains produits, sont autant d'indices d'une situation qui se dégrade.

Le premier janvier, le chef de l'état-major général et les commandants des forces armées ont remis une lettre au chef de l'Etat, Koruturk, appelant « tous les organes constitutionnels

à s'unir (...) en vue de sauver le pays des dangers qui le menacent et de l'impasse où il se trouve ».

Plusieurs projets restreignant les droits d'association et de manifestation sont soumis au Parlement, d'autres sont en préparation, concernant notamment l'état de siège et l'instauration de tribunaux de sûreté de l'Etat. Demirel a déclaré qu'il voulait en finir avec les syndicaux « idéologiques ».

Ce week-end, le chef de l'état-major déclarait encore sa confiance dans les institutions parlementaires. Jusqu'à quand ?

Claude LIRIA

Grève de la faim

A Paris, depuis le 18 février, 12 étudiants turcs ont commencé une grève de la faim. Ils sont à l'église Saint-Méry, rue Saint-Martin.

Ils entendent ainsi protester : contre les lois antiterroristes en Turquie, contre les dangers de guerre au Moyen-Orient.

Ce mercredi, ils tiennent une conférence de presse.

Libération du pianiste argentin Miguel Estrella



Emprisonné depuis deux ans en Uruguay, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella doit sa libération à l'important courant de solidarité qui s'est manifesté dans l'opinion internationale. Les autorités uruguayennes n'ont pas hésité à faire appel à un autre genre de solidarité, celle des régimes fascistes d'Amérique latine pour condamner ce citoyen argentin à quatre ans et demi de prison pour « reconstitution d'une cellule Montoneros ». Ironie du sort, la prison où a été détenu Estrella est située près du village de Libertad... La commission des droits de l'homme de l'ONU a l'occasion depuis mardi d'examiner le sort des milliers de détenus des prisons argentines, dont ceux des militants de la Ligue argentine des droits de l'homme arrêtés il y a trois semaines. Les milliers de militants politiques, syndicaux, religieux, qui restent en prison doivent bénéficier de la même solidarité dont a bénéficié le pianiste argentin de renommée internationale.

Liban : une trêve s'instaure

Les combats qui opposent depuis la semaine dernière les troupes syriennes de la Force Arabe de Dissuasion aux milices d'extrême-droite libanaises dans le Nord du pays se sont interrompus dimanche soir, une nouvelle explosion est à craindre. Toutes les routes menant aux provinces de Besharre et de Batroun, ont été coupées. Les combats auraient provoqué l'exode de 10 000 personnes. Selon des sources provenant de l'armée libanaise, 18 soldats syriens auraient été tués, 3 chars et 2 blindés détruits. Le président libanais a lancé un appel à la « réconciliation nationale », afin que cessent les affrontements, il se proposerait pour cela d'entamer des consultations avec les différents courants politiques. Le président Sarkis estime que le remplacement des troupes de la FAD par des unités de l'armée libanaise ne peut se faire avant que la stabilité soit rétablie dans tout le pays. Les organisations progressistes libanaises se montrent réticentes dans la mise en place de l'armée libanaise dans sa composition actuelle, en effet celle-ci a déjà fait preuve à d'autres occasions de sa partialité en faveur des milices fascistes.

Plogoff : la mobilisation se développe

- création de radio Plogoff
- barrage à Cleden

Samedi vers midi, 7 à 800 personnes s'étaient massées aux alentours du calvaire de Trogor et au Pont du Loch ; au moment du départ, des fourgons, mairies annexes. C'est à ce moment là que se sont produits les affrontements les plus violents qui aient eu lieu depuis le début de l'enquête d'utilité publique. Les gendarmes mobiles ont tiré une bonne trentaine de grenades offensives. Malgré la violence de la répression, la mobilisation de la population ne faiblit pas. Elle crie de plus en plus fort son refus de la centrale et de l'occupation policière.

RADIO PLOGOFF
C'est au moment du départ des mairies annexes, vers midi, qu'a eu lieu la première émission de *Radio Plogoff*. Cette nouvelle radio libre émettait à partir de la mairie. Ce coup d'essai réussi, *Radio Plogoff* émettra régulièrement durant toute la semaine. L'antenne a été hissée sur le mât de la mairie. « Notre souhait, dit l'animateur de la radio, est de mettre cet outil qu'est la radio au service de la lutte que mènent les gens de Plogoff. Ce ne sera pas une radio clandestine, mais une radio ouverte, prise totale-

ment en charge par la population. C'est pourquoi nous émettrons de la mairie ».

CLEDEN : LE PARKING DE LA MAIRIE ANNEXE OCCUPE

A l'initiative du comité de soutien de Cléden dès 6 h 30 du matin, une soixantaine de véhicules occupaient la place publique de cette commune où d'ordinaire stationnent les mairies annexes. Tandis que les occupants se massaient dans l'église, les gendarmes mobiles ont dû déplacer les voitures pour imposer leur mairie annexe.

A Plogoff aussi les gendarmes mobiles ont dû faire appel à un tracto-pelle pour

dégager la voie qui mène au Délaié de Trogor. Un barrage formé de vieilles machines agricoles et de plus de 600 bouteilles vides les attendaient.

A QUIMPER : UN COMITE DE SOUTIEN

Vendredi soir un comité de soutien à la lutte de Plogoff, s'est créé à Quimper une cinquantaine de personnes participaient à la réunion de création.

Le comité tiendra une permanence tous les soirs de 18 h à 20 h à la Maison pour Tous de Penhars, ZUP de Kermoisan. Tandis que la mobilisation des habitants de Plogoff se poursuit, leur lutte trouve un soutien et un écho de plus en plus larges.



Des femmes en procès contre un responsable du PCF La vérité du PCF, et l'autre ...

C'est lundi après-midi qu'était plaidé au tribunal de Rouen le procès pour « coups et blessures volontaires », opposant Anne-Marie Cardon, militante féministe, secrétaire départementale de Seine-Maritime du Planning Familial et ancienne conseillère municipale de St-Etienne-du-Rouvray, à Raymond Lecacheur, permanent du PCF et adjoint au maire de Montivilliers près du Havre.

LES FAITS

Brièvement, les faits (voir Le Quotidien du Peuple du 15-2) : à l'intérieur d'une délégation de onze femmes, Anne-Marie Cardon se présentait le 19 octobre dernier au local rouennais du PCF pour rencontrer Roland Leroy avec qui elles avaient rendez-vous.

Ayant participé à la marche des femmes du 6 octobre, elles voulaient demander à Roland Leroy, député du coin et directeur de *l'Humanité*, des explications sur la manière scandaleuse dont *l'Huma* avait rendu compte de cette marche.

Malgré le rendez-vous pris, Leroy refusait de les recevoir. Après deux heures d'attente, elles étaient finalement vidées avec violence par une équipe de gros bras de la Fédération du PCF. Parmi eux, un que toutes les femmes présentes reconnaissent, Raymond Lecacheur, s'acharna particulièrement contre Anne-Marie Cardon, injures sexistes à la clé : « salopes, mal baisées... ».

A Anne-Marie, qui lui demandait pourquoi il la frappait, Lecacheur ne trouvait à répondre que « ce n'est pas toi que je tabasse, c'est un tas de merde ».

Résultat de l'opération :

40 jours d'incapacité de travail pour Anne-Marie, due à une elongation du muscle pectoral et un pneumothorax partiel du poumon gauche. Les autres femmes de la délégation, frappées elles aussi s'en tiraient mieux.

MARQUER L'EVENEMENT

Après plusieurs semaines d'hésitation, d'autant plus compréhensible qu'Anne-Marie Cardon avait milité plusieurs années au côté du PCF, elle se décidait à porter plainte afin de marquer l'événement et aussi de mettre un terme à la campagne de propagande qu'avait aussitôt déchaînée le PCF dans la région, faisant de l'agresseur l'agresseur ; des femmes s'étaient livrées à une provocation anti-communiste en agressant le siège du PCF !

Renvoyé une première fois, le procès passait donc lundi et chacun se demandait quel système de défense allait adopter le PCF dans une situation aussi inconfortable. Dès les premiers mots chacun fut fixé... et ahuri : la négation. La négation en bloc : Lecacheur n'avait jamais vu Anne-Marie Cardon, il ne s'était passé aucun

incident. La délégation avait quitté la Fédé dans le calme et de son plein gré.

FAUX TEMOIGNAGES

« Promis-juré », plusieurs élus PCF n'avaient pas quitté Lecacheur de la soirée, au siège, et tous pouvaient jurer qu'il avait assisté calmement à une réunion et que tout aussi calmement il s'en était rentré chez lui. Levilain, maire de Petit-Quevilly, un adjoint au maire du Havre, Trehet le secrétaire de Leroy, l'ont juré sous serment. Autant dire qu'il pourrait être gênant pour eux que Lecacheur soit condamné comme cela est assez probable : leur délégation prendrait alors un aspect de faux témoignage.

Leroy lui-même cité comme témoin, s'est beaucoup moins engagé. Il n'est au courant de rien, il n'a rien vu.

Plusieurs faillies, cependant, dans le scénario bien huilé et répété comme un seul homme par tous les témoins du PCF. En particulier, l'adjoint au maire du Havre, Gallio, a à plusieurs reprises juré être sorti du local à 20 h 30 avec Lecacheur. Or, celui-ci avait déclaré quelques minutes auparavant n'en être sorti qu'à 22 heures.

« UN ACTE ANTICOMMUNISTE »

Pour la partie civile, outre Anne-Marie Cardon, six as-

sociations demandent à être reçues comme plaignantes. Il s'agit au niveau national du Planning familial, de SOS-femmes battues et de la Ligue du Droit des femmes ; et au niveau local de l'Association Solidarité Femmes, de l'Animation culturelle sur la question féminine et de l'Association « La Cité, la femme et ses activités ».

En plus des six témoins qui ont reconnu formellement Lecacheur comme l'agresseur d'Anne-Marie, on pouvait remarquer parmi les témoins de moralité d'Anne-Marie Cardon Christine Buci-Glucksman et France Vernier toutes deux militantes parisiennes du PCF venues apporter leur soutien aux femmes de Rouen face à ce que France Vernier qualifie « d'acte anti-communiste ». Engels fut l'un des premiers, rappela-t-elle, à dénoncer l'exploitation des femmes.

VERDICT LE 17 MARS

Le verdict normalement ne devrait faire aucun doute tant les faits sont établis et tant le système de défense des représentants du PCF (« la machination anti-communiste contre Roland Leroy ») n'a trompé personne. On ne peut cependant qu'être légitimement inquiet devant le recours par les dirigeants du PCF à de tels procédés

Correspondant

Tours : la loi Veil-Pelletier au quotidien, ou comment normaliser un centre IVG gênant

Pour certains, la loi Veil-Pelletier réglementant la pratique des avortements est encore trop libérale. Pourtant, ses aspects restrictifs et répressifs se sont en outre développés. Ainsi, à Tours, le Centre d'interruption volontaire de grossesse est l'objet de nouvelles attaques. Nous avons déjà relaté les conditions de travail très difficiles imposées à l'équipe : locaux exigus, personnel insuffisant...

Il y a quelques mois, contrairement à un accord établi entre l'équipe et la direction du CHR, il a été procédé à une mutation d'office, sans accord préalable de l'équipe. Ce qui entraîna une grève administrative des médecins.

Autre attaque d'envergure, une campagne de presse diffamatoire contre le Centre d'interruption volontaire de grossesse et son personnel, à l'initiative du professeur Southouf, bien connu pour ses positions hostiles à la libération de l'avortement.

Fin janvier, une sténodactylo, auxiliaire du CIVG bien intégrée dans l'équipe, est mutée arbitrairement. Elle est remplacée par une autre, affectée d'office.

Toutes ces initiatives vont dans le même sens. L'équipe a une pratique au service des femmes, autant que la loi le permet : accueil, information, dialogue... Cette pratique dérange, visiblement. Comment éliminer cette pratique, c'est à ce problème que certains se

sont attelés. En faisant peur aux utilisatrices potentielles par une campagne diffamatoire, en essayant une reprise en main du centre par le professeur Southouf, en faisant tout pour démanteler l'équipe : pressions et tracasseries sur le personnel, mutations dans un autre service, baisse des notes annuelles de deux aides-soignantes, affectation arbitraire de personnel. Ce dernier point est très important, car si l'on affecte au CIVG du personnel non-motivé, non volontaire, désapprouvant la pratique de l'IVG ou y étant franchement hostile, quelle pratique aura-t-on en fin de compte avec les femmes qui viennent au centre ?

La plus grande vigilance s'impose donc. C'est en ce sens que travaille le Collectif Contraception Avortement de Tours. Le procès en diffamation contre le Pr Southouf, intenté par huit médecins du CIVG, se tiendra à Tours le 13 mars. Ce sera un moment important pour l'avenir du centre.

Correspondant Tours

Nîmes : Barrot a peur d'être chahuté

Le 15 février était prévue l'inauguration de la nouvelle maternité de la Maison de Santé Protestante de Nîmes, dans le Gard. A cette occasion, le ministre de la santé, Barrot, devait être présent. Les syndicats CGT et CFDT de la santé et leurs unions locales avaient prévu d'être là aussi, pour recevoir le ministre et appelaient tous les travailleurs de la santé et la population à un rassemblement pour protester contre les mesures d'austérité de plus en plus graves imposées dans ce secteur et qui lésent à la fois les travailleurs de la santé et les autres travailleurs.

Le ministre a-t-il eu peur du comité d'accueil, la direction de la Maison de Santé a-t-elle eu peur d'incidents ? Toujours est-il qu'elle faisait paraître un article dans la presse locale, annulant l'inauguration à cause de « certaines organisations », et ceci malgré les nombreuses invitations lancées aux personnalités locales et à tous les médecins de la ville...

Correspondant Nîmes

Gironde : 2 000 chômeurs sans droit, après les dernières mesures

Les dernières mesures en matière d'indemnisation du chômage vont frapper de plein fouet au moins 2 000 chômeurs de Gironde, sur les trente-sept mille officiellement recensés. C'est ce qu'indique dans une lettre ouverte aux autorités la section CFDT-ANPE de Gironde qui dénonce la mise en place de toutes ces réformes : loi cadre du 16 janvier 1979, limitant l'indemnisation des chômeurs ; l'accord interprofessionnel du 16 mars 1979 qui introduit la notion de fin d'indemnisation... Ceux qui sont touchés, les « chômeurs de longue durée », travailleurs « trop âgés pour espérer trouver un travail », handicapés... Des chômeurs qu'on cherche à marginaliser, qui n'avaient souvent que l'Aide publique et qui se retrouveront sans rien. Et leur nombre ne fera que croître, au fil des mois, avec la liquidation de nouveaux dossiers.

Nouvelle carte d'identité, nouveau titre de séjour TOUS FICHÉS !

Par Monique CHERAN

Papier de « pur chiffon », filigrane difficile à reproduire, fond de sûreté, fils de sécurité micro-imprimés, fibres de chinage... le ministère de l'Intérieur sort le grand jeu pour les cartes d'identité et les titres de séjour qui seront bientôt en vigueur. Leur fabrication sera assurée par six centres utilisant les méthodes les plus sophistiquées de la reproduction de documents, méthodes dont il semble même que certaines ne soient pas encore complètement au point. On nous annonce qu'un budget de 20 millions de francs a déjà été inscrit pour que, dès 1980, un premier centre fonctionne, et fabrique, le nouveau titre de résident. Pourquoi un projet aussi gigantesque ? Pourquoi une procédure aussi expéditive ? Les raisons invoquées dans la note de la direction de la réglementation et du contentieux du ministère de l'Intérieur sont, semble-t-il, sans rapport avec un tel déploiement. Alors, que cherche le gouvernement avec ce projet ?

Dès que ce projet a été public, une première chose a sauté aux yeux.

STATUT SPECIAL POUR LES IMMIGRES

Les premières victimes visées par ces innovations seront les travailleurs immigrés, avec l'instauration d'un titre unique remplaçant carte de travail et de séjour, comportant une quarantaine de données et qui sera automatiquement mis en rapport avec le fichier des personnes recherchées (Voir notre édition du 16 février). La télévision a beau nous dire, avec un cynisme incroyable, que ce nouveau titre évitera aux immigrés en règle de passer de longues heures dans les commissariats pendant qu'on vérifie leurs différents papiers, on sait d'avance qu'au cours même de la fabrication de ces titres, des dizaines d'immigrés seront expulsés. Sans parler de tous ceux qui risquent de subir le même sort par la suite, au cours de contrôles de police. De fait, ce titre instituerait une sorte de statut spécial pour les immigrés, à la manière de ce qui s'est fait contre les juifs pendant l'occupation. C'est là la première raison de refuser avec force le projet du ministère de l'Intérieur, d'autant plus que nous sommes dans une période où la politique de l'immigration se résume à une police de l'immigration. Nous ne pouvons accepter que les travailleurs immigrés soient réduits à ne pouvoir bouger sans qu'une menace d'expulsion pèse sur eux, que tous leurs faits et gestes, leurs déplacements, leurs changements de domicile... soient systématiquement mis sur fichier, pour servir le cas échéant à les refouler hors du pays.

Mais il est tout aussi certain qu'à plus ou moins long terme, ce nouveau système d'identification fait planer des risques très lourds sur l'ensemble de la population, sur les libertés élémentaires.

Bien sûr, le ministère dément. Mais on peut se demander à quoi tout cela servirait, à quelle logique cela répondrait, s'il n'y avait pas au bout du compte une certaine utilisation possible, beaucoup plus vaste que celle qu'on veut bien le dire.

DES RISQUES DE DERIVATION

Indéniablement, il existe ce

qu'on appelle des problèmes de dérivation des données. Quelle garantie y a-t-il que les lieux où seront conservées les données ne seront pas doublés ? Cela peut se faire au niveau du recueil des demandes, ou dans la transmission, au niveau des fichiers de travail, des fichiers permanents. On peut se demander si les six centres chargés de la fabrication des titres seront bien effectivement les seuls destinataires des données. On peut s'interroger sur la destruction des fichiers de travail...

DES RISQUES D'INTERCONNEXION

On peut aussi émettre des doutes sur la non-interconnexion avec d'autres systèmes, principe affirmé par la note, sauf en ce qui concerne les travailleurs immigrés pour lesquels l'interconnexion est explicitement prévue. Mais tout est fait pour. Pour ce qui est des étrangers, l'interconnexion se fait au moyen du nom. Qu'est-ce qui empêche le même processus pour les cartes d'identité nationales ? Techniquement, rien. On peut évoquer également l'interconnexion possible un jour au niveau européen, puisque les normes en vigueur pour ces cartes sont celles qui ont été adoptées par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe en 1977.

UN NUMERO DE TITRE PERMANENT

D'autres problèmes d'ordre juridique se posent. Par exemple le projet du ministère indique que lors de la délivrance de la première carte, un numéro de titre est attribué qui restera le même pour tous les titres délivrés ultérieurement. Ce numéro figurera à la fois sur la carte et dans les fichiers. Changement qui peut paraître anodin. Mais il comporte toute une série de risques. Ce numéro permanent peut être utilisé par de nombreuses institutions pour identifier leurs usagers ou leurs clients. Par ailleurs, ce procédé facilite grandement l'interconnexion...

TOUS VOS DEPLACEMENTS MIS EN RICHE !

La zone de lecture optique où figurent en caractère normalisés le nom, le prénom, le sexe, le numéro et d'autres données,

comporte elle aussi bien des risques. A quoi cette zone va-t-elle servir, si ce n'est à rechercher si telle ou telle personne ne figure pas sur une liste ou un fichier ? A quoi va-t-elle servir, si ce n'est à alimenter en données d'autres fichiers, par exemple sur les passages de frontières, les déplacements ? Si tel n'était pas le cas, si, comme le prétend le ministère, cette zone ne servait qu'à vérifier la fabrication du titre par le centre, pourquoi reste-t-elle ensuite en permanence sur le titre ?

PERMIS DE CONDUIRE ! ...SUSPECT !

Ce nouveau titre aboutira sans doute, par ailleurs, à une modification du droit, concernant l'identification en France. Légalement, aujourd'hui, la carte d'identité nationale n'a pas de valeur privilégiée comme moyen de faire valoir son identité. Mais petit à petit, on risque d'arriver à une utilisation accrue, quasiment obligatoire de cette pièce, du fait qu'elle sera réputée plus fiable que les autres. Au point que sortir son permis de conduire ou son livret de famille peut devenir suspect.

SIGNATURE AU RAYON LASER

Autre problème, celui de la signature. Il est prévu qu'elle soit filmée, digitalisée, stockée, puis imprimée sur les titres à l'aide d'une bande imprimante spéciale. C'est là une innovation qui peut paraître techniquement fascinante, mais qui remet en cause le statut même de la signature, qui est en principe directement écrite de la main de l'intéressé, sur un document déjà rédigé. Sans compter que là, le système technologique peut permettre une reproduction à l'infini de cette signature, sans que l'intéressé ne soit au courant.

UNE CERTAINE LOGIQUE

Ces quelques pistes, qui peuvent s'avérer praticables par le pouvoir en certaines occasions, sont plus qu'inquiétantes. Non pas parce qu'à coup sûr et tout de suite, la nouvelle carte d'identité servira contre l'ensemble de la population, mais parce qu'en l'état actuel des choses, tout indique que c'est bien dans ce sens qu'elle est prévue. Et ce fichage serré, rapide, simple à utiliser par la police, nous ne pouvons l'accepter. Certains diront que nous sommes déjà tous plus ou moins fichés, ici ou là, dans différents services, et qu'il n'y a pas de quoi pousser de hauts cris. Assurément, la police dispose déjà de moyens de recherche et de fichage non négligeables. Mais cette fois, un pas supplémentaire serait franchi. Et de taille !



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DU CONTENTIEUX

REF : 100/1/80

- D I T E -

sur le traitement automatisé des titres de séjour d'étrangers (y compris les certificats de résidence des Algériens) et des cartes nationales d'identité.

Des justifications tirées par les cheveux

« Les documents en service actuellement (cartes nationales d'identité et titres de séjour d'étrangers) présentent des défauts importants à deux points de vue :

— Offrant des garanties insuffisantes contre les risques d'imitation ou de falsification, de vols de titres vierges et de délivrance à d'autres personnes que les intéressés ;

— ils facilitent l'usage de faux noms et les usurpations d'état-civil et favorisent ainsi les commissions d'infraction de droit commun nécessitant généralement l'emploi d'une fausse identité ;

— les trafics se sont aussi tout particulièrement développés sur les titres d'étrangers et plus encore sur les certificats de résidence d'Algériens afin de faire obstacle aux mesures très strictes prises par le gouvernement en matière d'immigration ;

— enfin, cette absence de garanties facilite le terrorisme en permettant à ses agents d'utiliser différentes identités afin d'échapper aux recherches.

— En raison de l'ancienneté, les documents actuels ne présentent pas les qualités de durabilité, de conservation de la lisibilité, de commodité ni d'esthétique que les techniques modernes permettraient d'offrir aux usagers et que ces derniers souhaitent. »

Un billet de banque très spécial...

« La technique retenue consiste dans l'utilisation d'un papier de « pur chiffon » — comportant un filigrane difficile à reproduire, et situé, comme pour un billet de banque, dans une réserve vierge de toute impression — auquel sont intégrés certains procédés techniques (fond de sûreté, fils de sécurité micro-imprimés, fibres de chinage) destinés à assurer la sécurité des titres et à permettre, en particulier, une vérification aisée de leur authenticité sur la voie publique ou aux guichets sans recourir à des procédés sophistiqués ou coûteux.

Il convient de souligner que, conformément à une récente décision gouvernementale, les cartes de résident délivrées aux étrangers se présentent comme un document unique valant à la fois carte de séjour et carte de travail. Le même titre matérialisera à la fois l'autorisation de séjour et l'autorisation d'exercer l'activité de « travailleur salarié ».

La présentation de la carte nationale d'identité et de la carte de résident délivrée aux étrangers est dans l'ensemble similaire.

Au recto figurent :
— les renseignements concernant l'état-civil et la nationalité,
— les informations relatives à la validité du titre et à l'autorité qui l'a délivré,
— la reproduction du timbre de dimension, attestant que la taxe a été acquittée, et la photographie du titulaire.

Les titres seront cependant aisés à différencier : un cartouche différent et une teinte du papier particulière seront utilisés selon la nature du document délivré (carte d'identité, titre de séjour d'étranger).

Au verso figurent les mentions relatives au domicile et, en ce qui concerne les cartes de résident, l'activité que l'étranger est autorisé à avoir en France, le numéro de l'autorisation, la situation de famille et la date d'entrée en France.

En bas du verso figure une zone à lecture optique utilisant les caractères OCRB et comportant notamment l'indication du nom, du prénom, du numéro de référence, de la date de naissance, du sexe et la date d'expiration de la carte. Le magnétisme a été abandonné en raison de ses imperfections et surtout de l'insuffisance de garanties pour la protection de la vie privée.

En l'occurrence, la contenance retenue pour les titres est conforme, il est intéressant de le noter, à la Résolution 77-26 relative à l'établissement et à l'harmonisation des cartes nationales d'identité adoptée le 28 septembre 1977 par le Comité des ministres du conseil de l'Europe. »